

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 56 (1915), p. 281-290

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1915\\_\\_56\\_\\_281\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__281_0)

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1915

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1915

---

#### SOMMAIRE

---

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 1915.

NÉCROLOGIE. — NOMINATION.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. LAUGIER SUR L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE ILLUSTRÉE DES GUERRES DU MAROC, DES BALKANS, DE LA TRIPOLITAINE ET DE LA GUERRE 1914-1915.

COMMUNICATION DE M. YVES GUYOT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL PENDANT LA GUERRE.

ALLOCATION DE M. MAURICE BELLOM, PRÉSIDENT.

---

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 1915

La séance est ouverte à 17<sup>h</sup> 30, sous la présidence de M. Maurice BELLOM, président, qui prononce l'allocution suivante :

« Messieurs, je ne veux pas ouvrir cette séance sans envoyer notre salut fraternel à nos collègues italiens. L'entrée de l'Italie dans la guerre des nations, aux côtés des peuples de la Triple Entente, n'est pas seulement un fait stratégique d'une incontestable portée. C'est aussi une nouvelle affirmation de la communauté d'idéal de l'âme latine forgée sur l'enclume de l'antiquité classique. Cette fois encore, selon la parole historique de Garibaldi dans la proclamation qu'il lançait à la veille de l'embarquement à Gênes, dans la nuit du 5 au 6 mai 1860, de la vaillante phalange des Mille pour la glorieuse expédition de Sicile, le monde apprendra « que c'est bien sur cette terre qu'a vécu la forte race « romaine ».

« L'heure est donc venue d'élargir la récente expression de M. Gabriel d'Annunzio : ce n'est plus seulement, en effet, dans le soir qui tombe que viennent se confondre le vert et le bleu de nos drapeaux unis : c'est aussi dans le matin qui lève, le matin du jour de la revanche du droit sur la force, de la civilisation sur la barbarie. »

M. le Président donne la parole à M. le secrétaire général pour lecture du procès-verbal de la séance du Conseil en date du 19 mai 1915.

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN tient, à propos de ce procès-verbal, à rappeler que la thèse

qu'il a soutenue à la dernière séance a reçu l'appui de hautes autorités et il demande la permission de donner lecture des conclusions votées, le 16 décembre 1908, sur le rapport de MM. ATTHALIN et LYON-CAEN, par la sous-commission de la natalité de la Commission de la dépopulation nommée en 1901 par le ministère de l'Intérieur; ces conclusions sont ainsi conçues :

« La sous-commission approuve pleinement la loi du 21 juin 1907 (1), constate les effets qu'elle a déjà produits, mais estime que les facilités qu'elle donne pour contracter mariage ne sont pas suffisantes. Elle demande que la législation réduise encore les formalités et les frais actuellement nécessaires pour se marier.

Elle propose notamment :

« Que l'âge auquel les futurs conjoints sont tenus de justifier du consentement de leurs parents, âge fixé à trente ans par la loi de 1907, soit encore abaissé, par exemple, à vingt-cinq ans, ou plus bas encore, comme il l'est dans les pays étrangers;

« Que le consentement des ascendants puisse être donné devant d'autres officiers de l'état civil que celui du domicile des descendants;

« Que les charges fiscales qui pèsent encore sur la délivrance des pièces nécessaires au mariage soient supprimées;

« Que l'on étende, dans la mesure du possible, les facilités données pour la constitution du dossier. »

M. le Président ayant proposé de reproduire dans le *Journal de la Société*, après la mention de lecture du procès-verbal, l'observation de M. le Dr CHERVIN, M. Fernand FAURE demande qu'on la fasse suivre de celle qu'il désire formuler à son tour.

Au risque de se répéter, il tient à dire qu'il ne conteste en aucune façon les propositions de M. le Dr CHERVIN et moins encore les conclusions qu'on vient de lire et que d'ailleurs il a votées lui-même; il fait remarquer simplement que la question ne relève pas de la Société de Statistique de Paris; il s'agit là de réformes concernant l'âge du mariage et les formalités du mariage : réformes qui sont du domaine de la législation et non de la statistique.

Le procès-verbal est adopté sans autre observation.

#### NÉCROLOGIE — NOMINATION

M. le Président prend alors la parole en ces termes :

« Mes chers Collègues, j'aurais été très imprudent si, à l'exemple du président d'une de nos Académies, j'avais, lors de l'ouverture de ma présidence, formulé l'espoir de n'avoir jamais à prendre ici la parole dans de pénibles circonstances. Comme au début de notre dernière séance, j'ai à vous annoncer une douloureuse nouvelle qui ravive dans mon cœur paternel une plaie toujours saignante. Notre collègue et ami, M. MEURIOT, vient d'être cruellement frappé par la mort d'un fils bien-aimé. Si impuissantes que soient les consolations humaines, je lui adresse en votre nom l'expression de la plus vive sympathie et je lui demande la permission d'y joindre mes condoléances personnelles dont ma triste expérience constitue le gage de la cordiale sincérité. »

M. le Président fait part, en outre, à la Société, du décès de M. Adrien-Louis-Herman OBREEN, membre correspondant de la Société, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à AMSTERDAM, le 8 mai dernier. M. OBREEN était âgé de soixante-neuf ans.

Sur la proposition de M. le Président, la Société nomme membre titulaire, M. A. DUBOIS, sous-directeur de la Compagnie d'Assurances générales sur la vie, dont la candidature avait été présentée par M. Paul LEVASSEUR, directeur de la Compagnie d'Assurances générales contre l'incendie, les accidents et le vol, et par M. Maurice BELLOM, président.

---

(1) Loi Lemire.

## CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** fait connaître qu'il a reçu, en réponse à la lettre qu'il avait adressée à M. Alexander DEL MAR, président de la Chambre de Commerce latino-américaine de New-York, une longue et aimable communication de ce dernier, qui lui fait parvenir un memorandum sur les « Règlements par effets de commerce » et fait hommage à ses confrères d'un exemplaire de son *Histoire des Systèmes monétaires*.

La Société a reçu de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sous la signature du conseiller d'État, directeur de l'Enseignement supérieur, une circulaire relative à la collection de documents et renseignements de tous ordres concernant les événements actuels. Le texte en sera publié comme annexe au procès-verbal de la séance de ce jour.

Un assez grand nombre d'ouvrages ont été envoyés à la Société, savoir :

### *Documents officiels :*

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE.** — Province de Mendoza. Direction générale de la Statistique. Annuaire statistique de la province de Mendoza pour l'année 1913.

**FRANCE (Algérie).** — Gouvernement général de l'Algérie. Exposé de la situation générale de l'Algérie, présenté par M. Lutaud, gouverneur général 1914.

**ITALIE.** — Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce. Direction générale de la Statistique du travail. Bilans communaux pour l'année 1912.

**ROUMANIE.** — Ville de Bucarest. Bureau statistique de la ville. Annuaire statistique pour 1912-1913

**SUÈDE.** — Bureau central de Statistique.

Statistique des décès 1911.

Population des communes, districts et divisions administratives au 31 décembre 1914.

Collège du Commerce.

Statistique annuelle du commerce pour 1913.

Ville de Stockholm.

Annuaire statistique de la ville de Stockholm, pour 1913 (en double exemplaire).

Statistique de la ville de Stockholm.

II. Administration 1913.

III. Hygiène 1913.

IV. Assistance publique 1912.

Assistance publique 1913.

VIII. Service d'incendie et ambulance 1913.

Service d'incendie et ambulance 1914.

X. Enquêtes spéciales (annexion de la commune de Brannkyrka) 1913.

XI. Commerce et navigation 1912.

Commerce et navigation 1913.

XII. Fabriques et métiers 1912.

XIII. Nettoyage 1913.

XIV. Élections 1913.

### *Documents périodiques non officiels :*

**FRANCE.** — Société d'Économie politique. Bulletin, année 1914.

Association française pour l'avancement des sciences. Compte rendu de la 43<sup>e</sup> session (Le Havre) 1914.

Société neuchâteloise de Géographie. Bulletin, année 1914.

**ÉGYPTE.** — Société Sultanieh d'Économie politique, de Statistique et de Législation.

L'Égypte contemporaine. Le Caire.

*Documents privés :*

Yves GUYOT. Graphique sur le commerce franco-allemand, publié dans l'Agence économique.

Alfred MILNES. The economics of war indemnities.

Paul DECOMBES. L'évolution de la politique forestière.

M. le Président exprime pour ces envois les remerciements de la Société.

**COMMUNICATION DE M. LAUGIER : HISTOIRE CHRONOLOGIQUE ILLUSTRÉE DES GUERRES DU MAROC, DES BALKANS, DE LA TRIPOLITAINE ET DE LA GUERRE 1914-1915**

M. LAUGIER présente à ses collègues les quarante volumes dans lesquels il a réuni un très grand nombre de documents et d'illustrations concernant les guerres du Maroc, des Balkans, de la Tripolitaine et de la guerre actuelle; la série est naturellement loin d'être close et elle sera poursuivie par ses soins. Il montre de quelle manière tous ces événements s'enchaînent et comment les documents afférents à la guerre du Maroc annoncent déjà la grande guerre européenne; il insiste sur les intrigues allemandes que l'on rencontre à chaque pas depuis 1907, et rapproche cette politique de celle que suivait l'Autriche-Hongrie dans les pays balkaniques.

M. LAUGIER expose la méthode qu'il a suivie pour la collection de tous ces documents, en procédant au dépouillement systématique d'un très grand nombre de périodiques, sans distinction d'opinions et de documents officiels.

Il y a joint un recueil de caricatures, de poésies et de petits échos relatifs à la guerre.

M. LAUGIER termine en demandant à M. le Président si trois membres de la Société pourraient être désignés pour examiner ses travaux et établir un rapport sur la valeur qu'ils leur reconnaissent.

M. Maurice BELLOM prend la parole en ces termes :

« Bien que notre savant collègue ne m'ait pas prévenu de la demande qu'il vient de formuler, je n'éprouve aucun embarras pour lui répondre. Tous ceux qui, comme moi, connaissent depuis de longues années les qualités de conscience et de labeur de M. LAUGIER jugeront superflue la délégation à un Comité spécial de l'examen de son œuvre. Ils sont, en effet, certains d'avance de retrouver ces qualités dans son nouveau travail. Loin de manifester la moindre hésitation sur l'opportunité de le poursuivre et de le perfectionner, ils ne peuvent que l'y engager et je me permettrai d'ajouter que, s'il venait un jour à reculer devant le caractère monumental de sa tâche, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même, c'est-à-dire à la flatteuse réputation qui est l'honneur de sa carrière administrative et scientifique. »

M. le Président donne la parole à M. Yves GUYOT pour sa communication.

**COMMUNICATION DE M. YVES GUYOT SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL PENDANT LA GUERRE**

M. Yves GUYOT dit qu'il n'est pas possible de faire, en ce moment, un tableau d'ensemble. Il se bornera à examiner quelques particularités du commerce des principales nations.

En France, les résultats du commerce des cinq premiers mois de 1915 indiquent 92.200.000 francs en moins aux importations et 1.652 millions en

moins aux exportations, soit une diminution de 2.574 millions relativement au commerce de 1914.

Aux importations, malgré les besoins de l'armée, il y a eu diminution de 15.441.000 francs relativement aux objets d'alimentation. Quant aux matières nécessaires à l'industrie, la diminution est de 1.093 millions, près de 1.100 millions. Cependant, nous avons dû faire des achats de cuivre et de quelques autres matières premières pour notre armement. Ils n'ont pas suffi à combler l'arrêt de la plus grande partie de notre vie industrielle.

Il n'y a qu'une plus-value de 186 millions sur les objets manufacturés, et elle est due, sans nul doute, aux achats militaires.

L'Administration éprouve le besoin de publier la petite note ci-jointe : « L'on doit souhaiter que nous cessions, au plus tôt, d'être tributaires de l'étranger pour le matériel, les étoffes, les vêtements, qu'il vaudrait mieux pouvoir produire dans nos usines et nos manufactures. » Mais il y a incompatibilité entre le service qui appelle tous les adultes valides au front et une grande intensité industrielle. Si on peut acheter à l'étranger à meilleur marché et dans de moindres délais des draps pour vêtements, des tissus de coton, que ceux que nous pourrions produire, il n'y a pas de doute : nous avons intérêt à les acheter à l'étranger. Cela nous permet de garder plus de ressources pour les dépenses de la défense.

Quant à la diminution de nos exportations d'objets fabriqués il nous manque deux gros clients, l'Allemagne et la Belgique. D'autres clients se restreignent, comme la Grande-Bretagne, les États-Unis, les États de l'Amérique du Sud. Nombre d'individus font des économies et ces économies pallieront dans une certaine mesure les dévastations de la guerre.

Nous ne pouvons nous faire des illusions sur une reprise importante des affaires pendant la durée des hostilités. Pour exporter, il faut avoir des produits à vendre. Quels produits pouvons-nous offrir ?

Notre collègue de l'Institut international de Statistique, M. A. Bowley, professeur de statistique à l'Université de Londres, a publié un résumé de quatre leçons qu'il avait faites, en janvier et février, sur les effets de la guerre sur le commerce extérieur du Royaume-Uni.

Il n'est question dans ce travail que des mois de guerre de l'année 1914.

Il commence par examiner les changements survenus dans l'importance du commerce en 1914 relativement à 1913. Il compare les quantités d'après les prix courants et d'après les prix ramenés à la moyenne de janvier à juin 1914.

Il obtient les résultats suivants :

	1913	1914	1914
		Janvier à juin	Année entière
<i>Importations.</i>			
Valeurs déclarées . . . .	769,4	376,0	698,0
Valeurs calculées . . . .	758,6	376,0	678,6
<i>Exportations de produits britanniques</i>			
Valeurs déclarées . . . .	525,4	255,5	430,3
Valeurs calculées . . . .	522,8	255,5	431,9

Les valeurs calculées donnent un chiffre supérieur aux valeurs déclarées, pour les exportations. Pour les importations les valeurs calculées ne donnent un chiffre inférieur que de 2 %. C'est peu de chose.

Les exportations, pendant le premier semestre de l'année 1913, avaient atteint un record qui se manifesta encore en septembre, en octobre 1913 et en mars 1914; les exportations atteignirent, de juillet 1913 à mars 1914, un record chaque mois, sauf septembre et octobre 1913; à partir de ce mois, jusqu'en juillet 1914, il y eut une forte baisse.

Les prix avaient baissé de novembre 1913 à février 1914.

Il n'est pas besoin de dire que la guerre a produit une profonde perturbation et n'était pas favorable aux exportations. Bien entendu, le Gouvernement anglais ne compte pas comme exportation les fournitures militaires qu'il expédie au dehors pour son armée. La valeur des cargaisons ennemies n'est pas comptée dans les chiffres du commerce extérieur.

Pour les cinq mois finissant le 31 mai 1915, l'augmentation des importations relativement à la même période en 1914 a été de 11,2 %, la diminution pour les exportations a été de 11,2 % et pour les réexportations de 20 %.

Une grande quantité de blé est venue des États-Unis et de l'Argentine et, exceptionnellement, il est venu de larges quantités d'avoine des États-Unis. Il y a eu baisse dans l'importation de la viande, ce qui prouve que l'offre a peine à suffire à la demande. Les importations de beurre sont de beaucoup inférieures à celles de l'année dernière et la valeur est de 7 % supérieure.

Pour le mois de mai les importations de coton ont été de 3.206.000 au lieu de 1.407.000; leur valeur a été de 7.219.000 au lieu de 4.482.000. Les importations de laine ont plus que doublé, sans que le prix ait sensiblement augmenté : 104.707.000 livres anglaises en 1915 contre 51.221.000 livres anglaises en 1914 pour une valeur respective de 8.326.000 et 4.803.000.

Pour les exportations, il y a une forte baisse sur le charbon. Les objets facturés représentent les plus fortes diminutions :

	1914	1915	
	Milliers		
Machines . . . . .	3.387,0	1.830,0	1.556,6
Cotons manufacturés . . . . .	10.197,6	7.976,7	2.220,9

On ne peut pas juger de l'activité britannique de l'industrie par son exportation, puisque l'État lui demande de ne travailler que pour lui; et cet appel vise tout particulièrement les industries métallurgiques et mécaniques.

Cependant les spécialistes se montrent satisfaits des exportations du mois de mai comparées à celles des mois précédents. Le mois de mai a un jour de plus que le mois d'avril, mais il y eut un jour de moins que le mois de mai 1914.

La valeur des exportations en avril avait été de 2 millions de £ supérieure à celle de mars, et celle des exportations de mai est de 1 million et demi supérieure à celle d'avril. Les réexportations n'ont subi qu'une perte insignifiante relativement à celles de mai 1914. Au point de vue du change, cette situation offre de l'intérêt.

Voici le commerce des États-Unis avec les belligérants depuis la guerre (huit mois) :

**1<sup>er</sup> août 1914-31 mars 1915.**

	Importation	Pour cent	Exportation	Pour cent
	du	du	du	du
	Millions de dettes	total	Millions	total
Autriche-Hongrie. . . . .	7,1	0,7	2,7	»
Belgique. . . . .	5,4	0,5	10,4	0,6
France. . . . .	51,7	4,9	218,9	12,3
Allemagne. . . . .	66,6	6,3	13,8	0,8
Italie. . . . .	33,5	3,2	134,5	7,6
Russie (R. asiat. compris) . .	1,5	0,1	22,3	1,3
Serbie et Monténégro . . . .	0,4	»	»	»
Turquie. . . . .	9,9	0,9	0,6	»
Royaume-Uni . . . . .	165,0	15,7	596,1	33,5
	341,2	32,4	996,9	56,1
Tous les pays belligérants . . . . .				341,2
Importation totale des États-Unis . . . . .				1.053,9
Exportation . . . . .				1.176,8

Les États-Unis, au lieu d'acheter 41,7 % à ces pays, ne leur ont acheté que 32,4 %. Les importations de l'Allemagne n'ont pas été complètement supprimées; mais elles sont tombées de telle manière qu'on peut évaluer que pour l'année, au lieu de s'élever à 190 millions, elles ne s'élèvent pas au delà de 100 millions, soit une perte de 48 %.

Mais le commerce direct ou indirect avec l'Allemagne est de plus en plus restreint.

Au point de vue des importations aux États-Unis, la France a perdu de 40 à 45 %.

Les exportations à l'Autriche tombèrent à zéro, celles en Allemagne devraient être de £ 224 millions pour huit mois, elles sont de moins de 14 millions.

Les grosses augmentations d'exportation sont dans le Royaume-Uni et en France. Elles représentent 33,5 % pour le premier pays au lieu de 25,1; 12,3, au lieu de 6,8 pour le second. Les achats de la France ont dépassé de £ 59 millions dans les huit mois ceux de l'année dernière tout entière. Dans le Royaume-Uni, qui est le plus gros client des États-Unis, les achats en huit mois ont été un peu supérieurs à ceux de l'année fiscale 1913-1914, ce qui, en chiffres ronds, fait prévoir une augmentation totale d'un tiers.

Pour l'Italie, il y eut baisse dans les importations, mais les exportations ont atteint plus de 134 millions de dollars au lieu de 56.400.000 en un an.

L'exportation de froment a été énorme et ne peut être expliquée par une différence de prix. Tout le froment importé est-il resté en Italie?

Pour le cuivre, dans les huit mois finissant le 31 mars 1914, l'exportation du cuivre en Italie avait été de 30.935.000 livres de cuivre; pour les huit mois de guerre, elle a été de 70.345.000, soit une augmentation de 125 %. Évidemment tout ce cuivre n'a pas été conservé en Italie. Il en est passé beaucoup en Allemagne.

Il en a été de même pour le coton. Il est évident que, comme les autres pays neutres, l'Italie a été un véhicule pour l'importation de certains produits dont avaient besoin les Allemands et les Austro-Hongrois.

La dépression a été très forte en France et dans le Royaume-Uni.

Cependant, en 1914, quoique nous ayons eu un commerce frappé par la guerre pendant cinq mois pleins et atteint en réalité pendant six mois, le chiffre de notre commerce extérieur a été égal à celui d'années rapprochées qui n'étaient pas trouvées mauvaises.

Le chiffre des importations s'élevait à 6 milliards 349 millions, chiffre supérieur à celui de 1910, 6 milliards 240 millions.

Le chiffre des exportations s'élevait à 4 milliards 824 millions, chiffre presque égal à celui de nos exportations en 1905, 4 milliards 867 millions.

De même, dans le Royaume-Uni : en 1914, les importations se sont élevées à £ 697 millions, dépassant celles de 680 qui constituaient un record; les exportations atteignaient £ 430 millions, chiffre égal à celui des exportations de 1910; mais c'était la première fois que les exportations britanniques avaient atteint ce chiffre. Les réexportations ont atteint £ 95 millions, mais, en 1909, qui constituait un record pour elles, elles n'avaient atteint que £ 91 millions.

C'est une preuve du progrès économique qui se produisait chez toutes les nations du monde. L'Allemagne n'en avait pas le monopole.

Au commencement de la guerre, il y a eu beaucoup de discours, d'articles et de rapports qui laissaient supposer que la guerre pouvait être une occasion de développer l'activité économique de la France. Ces manifestations montraient plus d'enthousiasme que de réflexion.

On ne peut produire qu'à la condition d'avoir des capitaux, des matières premières, de la main-d'œuvre, de la force motrice et des transports; tout cela est réduit. De plus, l'intervention gouvernementale empêche la liberté de l'approvisionnement et de l'exportation.

Ce qui est étonnant, ce n'est pas que nos exportations aient diminué, c'est qu'elles n'aient pas diminué davantage.

M. Maurice BELLOM, président, remercie dans les termes suivants M. Yves GUYOT de sa communication :

« Messieurs, aucun de nous n'a été surpris de l'intérêt passionnant et de l'allure vivante de la communication de notre savant collègue, M. Yves GUYOT, qui a toujours prodigué, aussi bien dans cette enceinte que dans les organes dont il est l'âme, les fruits d'une documentation à la fois certaine et sélectionnée. Mais, en l'écoutant aujourd'hui, nous avons tous apprécié la mesure dans laquelle les idées générales et les réflexions économiques viennent illustrer et féconder les résultats que le statisticien traduit par des chiffres. Je n'hésite donc pas à me féliciter d'avoir obtenu le concours de M. Yves GUYOT pour l'exécution du programme des statistiques de guerre dont j'ai pris l'initiative dès le début de ma présidence, et j'ajouterai que son étude constituera, si j'en juge par le profit que j'ai eu le bonheur d'en retirer, l'un des chapitres les plus instructifs du volume dont je vous ai naguère esquissé le plan. »

Enfin, avant de lever la séance, M. Maurice BELLOM, président, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Collègues, en aucune circonstance, je n'aurais voulu laisser se produire notre séparation annuelle sans vous adresser quelques paroles d'affectueuse confraternité. Les graves conjonctures de l'heure présente me commandent à titre d'impérieux devoir de formuler à votre égard une expression de sympathie et de vœux. Certes, l'interruption normale de nos travaux ne sera pour aucun de nous une période de vacances ni de repos : ceux d'entre nous qui ont l'honneur de porter l'uniforme continueront dans des postes divers à préparer la libération du territoire national et l'envahissement du territoire ennemi ; ceux que l'âge, la santé ou les fonctions retiennent loin du service armé continueront, soit à réparer les ravages de la guerre, soit à entretenir et à développer les ressources économiques de la nation. Quant aux vœux, je sais que vous avez l'âme trop haute pour en accepter à l'égard de vos personnes dont vous avez fait le sacrifice dans l'abnégation de vos efforts ; mais je suis convaincu que vous en accepterez pour les chers vôtres, dont un trop grand nombre, hélas ! déjà manquent à l'appel et pour les œuvres patriotiques auxquelles vous vous êtes dévoués. Aussi bien les statisticiens ne sont-ils pas de ceux qui cherchent sur l'oreiller de l'illusion le sommeil de l'oubli, et nul d'entre vous ne serait surpris, lors de la rentrée d'octobre, d'assister à la continuation des hostilités et de constater à cette place l'absence de votre président actuel qui, deux fois déjà, fut sur le point de partir au front de combat et qui, il y a quelques jours à peine, se faisait inscrire au nombre des officiers toujours prêts à y servir. Loin d'éprouver la moindre déception, vous vous inspirerez de la fière devise que la Chambre de Commerce d'Orléans et du Loiret vient d'inscrire sur son timbre : *Pro Patria*, où l'héroïque figure de Jeanne d'Arc se détache sur les couleurs du drapeau national : « Sans défaillance jusqu'à la victoire. »

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,  
A. BARRIOL

Le Président,  
Maurice BELLOM.

## II

### ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1915

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Par une circulaire en date du 18 septembre dernier, j'ai adressé à MM. les recteurs d'Académie des instructions en vue d'inviter les instituteurs de leurs ressorts à prendre des notes sur les événements auxquels ils assistent présentement.

A titre d'indication je leur communiquais les instructions données le 17 août 1914 à ses collaborateurs directs par M. le recteur de l'Académie de Grenoble qui leur signalait, en particulier, les ordres de faits auxquels les instituteurs pouvaient d'abord songer, savoir :

a) Mobilisation; comment elle s'est effectuée; esprit public; paroles caractéristiques qu'on a pu recueillir.

b) Comment s'est reconstituée l'administration du village, après le départ de certains membres de la municipalité. Rôle de l'instituteur et de l'institutrice.

c) L'ordre public; comment on assure la sécurité; étude civique; recrudescence ou diminution des délits ordinaires; faits avérés d'espionnage (se méfier des faux bruits).

d) Vie économique. Agriculture; la moisson, le battage, la mouture, etc. Industrie; efforts contre le chômage. Commerce local; ravitaillement; prix. Le crédit. Les banques. Comment est accepté le moratorium.

e) Assistance. Paupérisme. Allocations de l'État et des municipalités. Solidarité privée.

f) Enfants. Garderies.

g) Hôpitaux et ambulances. Service médical et pharmaceutique, etc.

D'autres rubriques pourront évidemment être ajoutées.

Recommandez expressément :

1° De n'accueillir que des renseignements rigoureusement contrôlés. Il ne s'agit pas de laisser s'établir des légendes, ni des « mots historiques » inventés.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques vient d'attirer mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à généraliser cette enquête et à demander aux personnalités particulièrement qualifiées par la nature de leurs travaux et l'habitude qu'elles ont de la méthode historique de vouloir bien participer à une œuvre qui promet d'être si utile.

Le programme si intéressant qu'a tracé M. le recteur de l'Académie de Grenoble pourrait convenir au dessein du Comité. Il ne devrait être, lui semble-t-il, ni impératif, ni limitatif. On pourrait certes y ajouter ou y retrancher; mais il offre d'utiles indications pour aider à choisir, dans la masse des faits dont la tradition orale peut se trouver dépositaire, ceux dont il importe vraiment de conserver le souvenir.

Il est plus difficile d'indiquer les modes de cette conservation, les procédés simples et pratiques pour faire utilement de telles enquêtes historiques locales, pour cueillir à temps, si on peut dire, ces fruits de la tradition orale qui se gâtent si vite, qui tombent si vite.

J'ai pensé, avec le Comité, qu'il y avait lieu tout d'abord et résolument d'écarter l'idée de tout ce qui ressemblerait à une enquête administrative et qu'il conviendrait bien plutôt de proposer l'idée dont il s'agit aux réflexions et à la bonne volonté de personnes et de sociétés qui s'occupent plus particulière-

ment d'études historiques et dont l'évident désintéressement rassurerait toutes les timidités. Les témoins interrogés se sentiraient à l'aise pour répondre, en des conversations familières, à des historiens qui n'auraient en vue que l'utilité de l'histoire.

C'est pour cette raison que le Comité a estimé que cette enquête historique pourrait être tout naturellement confiée ou plutôt proposée aux diverses sociétés savantes, aux Comités départementaux de l'histoire économique de la Révolution française, à ses membres non résidants, aux correspondants et aux correspondants honoraires du ministère de l'Instruction publique, aux professeurs d'histoire des Universités.

A ces personnes et à ces sociétés si autorisées serait laissé le soin d'organiser leurs enquêtes comme elles l'entendraient, d'en fixer le programme, de les étendre à tout un département ou de les borner à quelques régions d'un département, de choisir les témoins à questionner.

Évidemment, quelque intérêt que présente la tradition orale dans les villes, c'est surtout dans la campagne, où cette tradition est presque l'unique dépositaire du passé, que de telles enquêtes seront riches en résultats utiles. En particulier le témoignage de l'instituteur sera heureusement invoqué dans l'enquête projetée. Mais d'autres personnes connaissent, à d'autres points de vue, la vie spirituelle d'une commune, d'autres connaissent sa vie économique, et le Comité ne doute pas qu'elles ne se refuseront pas à répondre à des questions que leur poseront des historiens dans l'unique intérêt de l'histoire. On pourra également interroger, avec le même soin, les témoins qui sont de simples particuliers et consulter aussi avec fruit, non seulement les lettres émanées de nos soldats, mais toutes les correspondances privées qui offrent de l'intérêt pour l'histoire de l'esprit public en France pendant la présente guerre.

Ce qui importerait, aux yeux du Comité, c'est que cette œuvre de préservation et de conservation de la tradition orale pût être entreprise sans aucun retard pendant que les souvenirs sont encore dans leur fraîcheur et leur vérité. L'expérience montre combien est rapide la déformation de ces souvenirs. Plus on se hâtera de les solliciter, de les exprimer, de les fixer, plus on rendra service aux études historiques.

Telle est la pensée du Comité des Travaux historiques et scientifiques; je m'y associe pleinement et n'ai rien à y ajouter.

Pourtant je crois devoir aussi appeler l'attention des travailleurs qui seraient disposés à coopérer à ces recherches, sur l'intérêt qu'il y aurait à ne pas attendre, pour nous le communiquer, que leur travail fût achevé.

J'estime qu'il ne serait pas, au contraire, sans utilité que l'on voulût bien nous adresser dans le plus bref délai quelques notes, sans lien entre elles, prises au hasard et qui seraient comme le type, dans les divers sens où elle serait poussée, de l'enquête à laquelle chacun se proposerait de procéder. L'examen de ces essais pourrait peut-être, comme le signalait si justement dans sa circulaire M. le recteur de l'Académie de Grenoble, suggérer des conseils qui, s'il y avait lieu, feraient l'objet d'une nouvelle circulaire.

J'attacherais du prix à ce que l'envoi de toutes les communications relatives à cette enquête me fût fait sous le timbre de la Direction de l'Enseignement supérieur, Bureau du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

Agréiez, Monsieur le Président, etc...

*Le Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts,*  
ALBERT SARRAUT.

Pour copie conforme :  
*Le Directeur de l'Enseignement supérieur,  
Conseiller d'État,*  
L. POINCARÉ.

---